

## MODIFICATIONS CONGES SCOLAIRES 2026/2027 ET MODALITES DE RATTRAPAGE

Le calendrier de l'année scolaire 2026/2027 présente quelques incongruités. En effet, la reprise après les congés de Pâques est fixée au lundi 03 mai. La même semaine arrive le jeudi de l'Ascension et le Pont.

- Congés de printemps : du 17 avril au 02 mai 2027
- Cours modifiés : les 03, 04 et 05 mai 2027
- Pont de l'Ascension : du 06 au 09 mai 2027

Dans un établissement privé sous contrat d'association avec l'Etat, le temps scolaire peut ne pas suivre le calendrier officiel ; les programmes doivent être respectés ainsi que le temps annuel dû à l'élève.

La direction a donc décidé de ne pas faire cours les 03, 04 et 05 mai 2027 (2 jours ½) et de rattraper les jours comme suit :

- Prérentrée des enseignants : Vendredi 28 août 2026
- Rentrée des 5<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>/1<sup>ère</sup>/Tle : Samedi matin 29 août 2026
- Rentrée des 7<sup>e</sup>/6<sup>e</sup>/2<sup>de</sup> : Lundi 31 août 2026
- Cours normaux : Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026
- Mercredi 31 mars 2027 : Cours journée complète avec emploi du temps du lundi (semaine impaire)

